

ÉCOLE DE CIRQUE DE QUÉBEC

Rapport annuel 2019



L'ÉCOLE DE CIRQUE DE QUÉBEC

Mission

L'École de cirque de Québec a pour mission de promouvoir les arts du cirque, de stimuler l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes à l'échelle internationale et de soutenir les artistes professionnels. Elle offre des activités de formation professionnelle et récréative, produit et diffuse des événements circassiens grand public et est un acteur social important dans sa communauté.

L'ECQ est un organisme à but non lucratif à vocation artistique, éducative et communautaire.

Vision

L'École de cirque de Québec se veut un lieu de formation de calibre international ouvert à une diversité de clientèles et proposant une variété d'approches qui participent à son caractère distinctif. Elle encourage la recherche, la création et l'implication dans son milieu.

Installée dans l'ancienne église Saint-Esprit, l'École offre un espace d'apprentissage unique en son genre.

VALEURS

1

Respect

Le respect des besoins, des opinions et des attentes des usagers, des employés, des bénévoles et des partenaires guide nos actions et nos décisions.

2

Ouverture

S'adapter aux circonstances et à un environnement en constante évolution, être toujours disposé à apprendre et ce, tout en respectant la culture organisationnelle de l'ECQ.

3

Rigueur

La rigueur est le gage de la qualité du travail effectué et de l'amélioration constante des services offerts tout en contribuant à l'image de marque de l'ECQ.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président | Jocelyn Tremblay

Conseiller technique au SCFPQ

Vice-présidente | Jessica Munger

Coordonnatrice à la programmation et aux communications, Société du Domaine Maizerets

Trésorier | Marcel Dallaire

Gestionnaire et consultant, projets artistiques et événementiels

Secrétaire | Roger Poulin

Président, Gestion la Tourelle Inc.

Administrateur | Martin Genois

Directeur général, Baie de Beauport

Administratrice | Sylvie Lemieux MBA

ASC, Administratrice de sociétés

Administrateur | Louis Martel

Directeur général, Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec

Administrateur | Daniel Piché

Direction du bureau de projet et de coordination, Centre de services partagés du Québec

Administrateur | Louis Grou

Conseiller stratégique en enseignement supérieur et philanthropie

FONDATION DE L'ÉCOLE DE CIRQUE DE QUÉBEC

Président | Roger Poulin

Gestion la Tourelle Inc.

Vice-président | Guy Tremblay

Directeur principal – Ventes Québec, Vidéotron Affaires et fibre noire

Trésorier | Marc Côté

Comptable agréé, associé RCGT

Secrétaire | Marie-Noëlle Laprise

Directrice artistique et designer graphique

Administrateur | Daniel Boivin

Conseiller en sécurité financière, Sunlife

Administrateur | Félix B. Lebeau

Avocat, KSA Avocats Québec

Administratrice | Marie-Claude Dussault

Chargée de projets

Administrateur | Patrick Vallerand

Conseiller-expert, Stratégia conseil

Mot du président



Jocelyn Tremblay

Président du conseil d'administration de l'École de cirque de Québec

C'est avec plaisir et fierté que je préside depuis maintenant 16 ans cette belle organisation qu'est l'École de cirque de Québec. La mission et les valeurs de l'organisation demeurent au cœur des décisions prises par le conseil d'administration et l'équipe de direction, dans le respect des employés qui ont contribué et continuent de contribuer au succès de l'École.

Je ne saurais passer sous silence le départ en 2019 de M. Yves Neveu à la direction de l'École, je souligne son excellent travail et lui souhaite de relever de nouveaux défis. À la suite du départ de Yves Neveu, nous avons procédé à l'embauche de M. Tim Roberts à titre de directeur général et de Mme Nathalie Hébert à titre de directrice générale adjointe. Nous sommes convaincus que leur expérience dans le milieu culturel sera un atout essentiel afin d'assurer la stabilité et la pérennité de notre organisation.

Au risque de me répéter, l'amélioration continue de nos programmes d'enseignement et de formation demeure au premier plan de nos préoccupations, afin de bien desservir notre clientèle. En 2020, le conseil d'administration et la direction générale, avec le support de nos employés, continueront notamment à mettre l'énergie nécessaire afin d'assurer la continuité et la progression de notre projet d'agrandissement, ainsi que de continuer nos démarches afin de réduire l'écart important entre le soutien financier public accordé à l'École de cirque de Québec, seule école publique supérieure en arts du cirque au Québec, et celui accordé à l'École nationale de cirque (école privée).

Finalement, je réitère nos remerciements à notre clientèle pour sa fidélité ainsi que nos partenaires des milieux financier et politique pour leur appui.

Mot du président de la Fondation

Après une première année de reconstruction de la fondation, avec un nouveau conseil d'administration et de nouveaux statuts et règlements, une première activité de collecte de fonds a été organisée dans le cadre de Bordeaux fête le vin à Québec.

Motivés par ce premier tour de piste couronné de succès, les membres du conseil d'administration travaillent déjà à l'organisation d'une autre activité de financement pour 2020.

C'est aussi pendant la dernière année que la fondation a développé son premier programme de bourse d'études qui s'adresse aux étudiants-es du programme cirque-études de niveau secondaire. Ce programme visera, dans un premier temps, à aider financièrement des jeunes qui autrement n'auraient pu défrayer les coûts du programme secondaire. Dans un second volet, des bourses viendront encourager l'excellence chez les étudiants-es de ce même programme cirque-études.

Les défis d'une fondation à ses débuts sont grands, mais l'engagement des membres du conseil d'administration y est aussi très grand. Merci à eux et à nos nombreux donateurs et donatrices.

Roger Poulin

Président du conseil d'administration de la Fondation de l'École de cirque de Québec

Mission de la Fondation

La fondation participe au développement de la mission sociale de l'ECQ et vient en aide aux étudiants en formation professionnelle par l'attribution de bourses. Elle contribue au maintien et à l'amélioration des infrastructures de l'École de cirque de Québec par des collectes de fonds.

ÉQUIPE DE DIRECTION

Tim Roberts

Directeur général et directeur du service de la formation professionnelle



Tim Roberts a rejoint l'équipe de l'École de cirque en 2016. Il a obtenu le poste de directeur général en 2019. Directeur de la formation supérieure au National Center for Circus Arts à Londres de 2000 à 2016, il a aussi été président de la Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles de 2008 à 2014 (vice-président de 2014 à 2016) et coordonnateur de la formation continue au Centre National des Arts du cirque en France de 1993 à 2000.

En 2012, il recevait le prestigieux prix « Higher Education National Learning and Teaching Fellow » émis par le secteur de la formation supérieure en Grande-Bretagne en reconnaissance de ses contributions innovatrices à la formation supérieure.

Tim Roberts est membre du conseil d'administration de l'association EnPiste, regroupement national des arts du cirque. Son expérience sur le plan international est un atout majeur pour l'école.

Nathalie Hébert

Directrice générale adjointe



Arrivée en poste à l'École en 2019, Nathalie Hébert cumule plus de trente ans d'expérience en arts du cirque. D'abord trapéziste et chorégraphe, elle a parcouru le monde et performé pour plusieurs compagnies, dont le Cirque du Soleil. Programmatrice pour la TOHU de 2008 à 2011. L'appel de l'implication artistique l'a menée par la suite vers la direction de tournée pour la compagnie australienne Circa, ainsi que la Compagnie du Hanne-ton (France). Depuis son retour au Québec en 2014, en plus de ses mandats en développement international pour Flip Fabrique et Machine de Cirque, elle fut à la direction générale de la compagnie de danse contemporaine Le fils d'Adrien danse (Québec). Chargée de programmes (Rayonner au Canada & Rayonner à l'International) au Conseil des Arts du Canada, son amour pour les arts du cirque et leur rayonnement l'a décidée à se joindre à l'École de Cirque de Québec.

Nancy Lessard

Directrice du secteur récréatif



Détentrice d'un diplôme d'études collégiales en éducation spécialisée, Nancy Lessard a été directrice et propriétaire d'une garderie en milieu familial pendant 18 ans. Pendant plusieurs années, elle a pratiqué les arts du cirque dans ses loisirs, ce qui lui a permis d'acquérir les notions de base des différentes disciplines. Tour à tour animatrice de cirque, coordonnatrice et directrice du programme récréatif, elle œuvre à l'École de cirque depuis 20 ans. Sa passion, jumelée à son intérêt pour les enfants et les clientèles ayant des besoins particuliers, l'amène à s'impliquer dans divers projets à caractère social et éducatif.

UNE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE EFFICIENTE

En 2019, le conseil d'administration a pris la décision d'opérer un grand changement au niveau de l'équipe de direction de l'ECQ en y accueillant une direction générale adjointe. Cette création de poste permet une plus grande efficacité et ajoute une expertise au niveau du rayonnement international et de notre soutien au secteur professionnel. Un véritable pôle de rayonnement est maintenant en action, réunissant les volets production et les communications.

La structure organisationnelle reste constituée de quatre grands secteurs : quatre grands secteurs : la formation, le récréatif, le rayonnement (volet production et communications) et les services administratifs (accueil, immeuble, conciergerie, comptabilité).

L'ECQ compte 33 employés permanents, dont 3 cadres et 150 contractuels (formateurs, instructeurs). Outre le personnel rémunéré, l'ECQ compte sur l'appui de 161 bénévoles qui, en 2019, ont offert 1 529 heures de leur temps.

Croissance Travail, organisme partenaire en réinsertion sociale, assure la présence de 7 bénéficiaires et d'une responsable quatre jours par semaine pour aider aux travaux d'entretien.

MIXITÉ DES CLIENTÈLES ET DIVERSITÉ DES INTERVENTONS

Collaborateurs

- . Croissance Travail
- . École Quatre-saisons
- . École la Grande Hermine
- . École saint-Fidèle
- . École Anne-Hébert

Associations

L'École de cirque de Québec est membre de...

- . EnPiste, regroupement national des arts du cirque
- . Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles (FEDEC)
- . Association des écoles supérieures d'art du Québec (ADESAQ)
- . Conseil de la culture des régions du Québec et Chaudière-Appalaches
- . Comité de pilotage pour le développement d'une filière en formation en arts du cirque

Partenaires publics

- . Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- . Ministère de la Culture et des Communications
- . Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- . Ville de Québec (Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, Bureau des grands événements et du développement touristique et arrondissement de La Cité-Limoilou)
- . Patrimoine canadien (pour le projet Festival Jours de cirque)
- . Service de Coopération et d'Action culturelle du consulat de France à Québec
- . Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur / Cégep Limoilou
- . Caisse Desjardins de Limoilou

Partenaires privés

- . Fondation Dufresne-Gauthier (don dédié au projet Cirque après l'école)
- . Fondation Bon Départ de Canadian Tire (don de matériel)

Partenaires communautaires

- . Initiative 1,2,3, Go! Limoilou
- . Accès-Loisirs
- . Fondation des Centres jeunesse de Québec

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Évolution de l'équipe de direction

Yves Neveu, le directeur général depuis 16 ans, a pris sa retraite et en août 2019 Tim Roberts a été nommé à ce poste après avoir passé trois ans à la direction de la formation supérieure de l'école. Nathalie Hébert est venue occuper le nouveau rôle de directrice générale adjointe.

Avec Nancy Lessard, directrice du secteur récréatif, et Sonia Lessard, adjointe à la direction, cette nouvelle équipe se donne comme objectif de maintenir les activités de qualité qui font la réputation de l'organisation tout en cherchant à étendre la variété de ses offres en réfléchissant sur les nouvelles initiatives à mettre en place, autant pour les étudiants en cours de formation que pour les professionnels qui se tournent vers la structure pour du soutien à plusieurs niveaux.

Un regard vers l'extérieur

Avec la célébration de ses 25 ans à l'horizon en 2020, L'École de cirque de Québec est confiante face aux différentes approches mises en œuvre en regard des activités de cirque. C'est pour cette raison qu'elle fait un effort de positionnement où son expertise et son expérience contribuent au développement des arts du cirque. Un bon exemple de cette démarche est sa participation au comité de pilotage sur la recherche de la filière de formation en arts du cirque où elle travaille en coordination avec plusieurs institutions afin de fournir une approche qui va faciliter l'accès aux activités de cirque pour les jeunes à l'école primaire ou secondaire à travers le Québec.

Une réflexion sur le secteur

Enfin, depuis septembre 2019, l'École de cirque de Québec a commencé à travailler en concertation avec les représentants du secteur du cirque de la ville afin d'évaluer leurs besoins en matière de lieux de création et de répétition. Le secteur est très actif et cette approche va permettre à l'École de cirque de Québec de mettre en place une éventuelle stratégie de soutien pour les professionnels de cirque qui font vibrer leur créativité à travers le monde.

Le projet d'agrandissement

En attente de la décision concernant le financement du projet, l'ECQ a constitué une table de réflexion regroupant le secteur. Ceci a provoqué de riches échanges permettant la planification de l'utilisation et la valorisation stratégique de cet agrandissement.

Revenus autonomes importants

L'apport des revenus autonomes représente 46% des revenus totaux de l'École de cirque de Québec, soit 3 823 684 \$.

Inscriptions :	861 293 \$
Revenus de production :	260 573 \$
Revenus divers :	625 185 \$

Financements publics

50% du financement total de l'ECQ provient du secteur public, incluant les apports reportés pour les immobilisations.

Financements privés

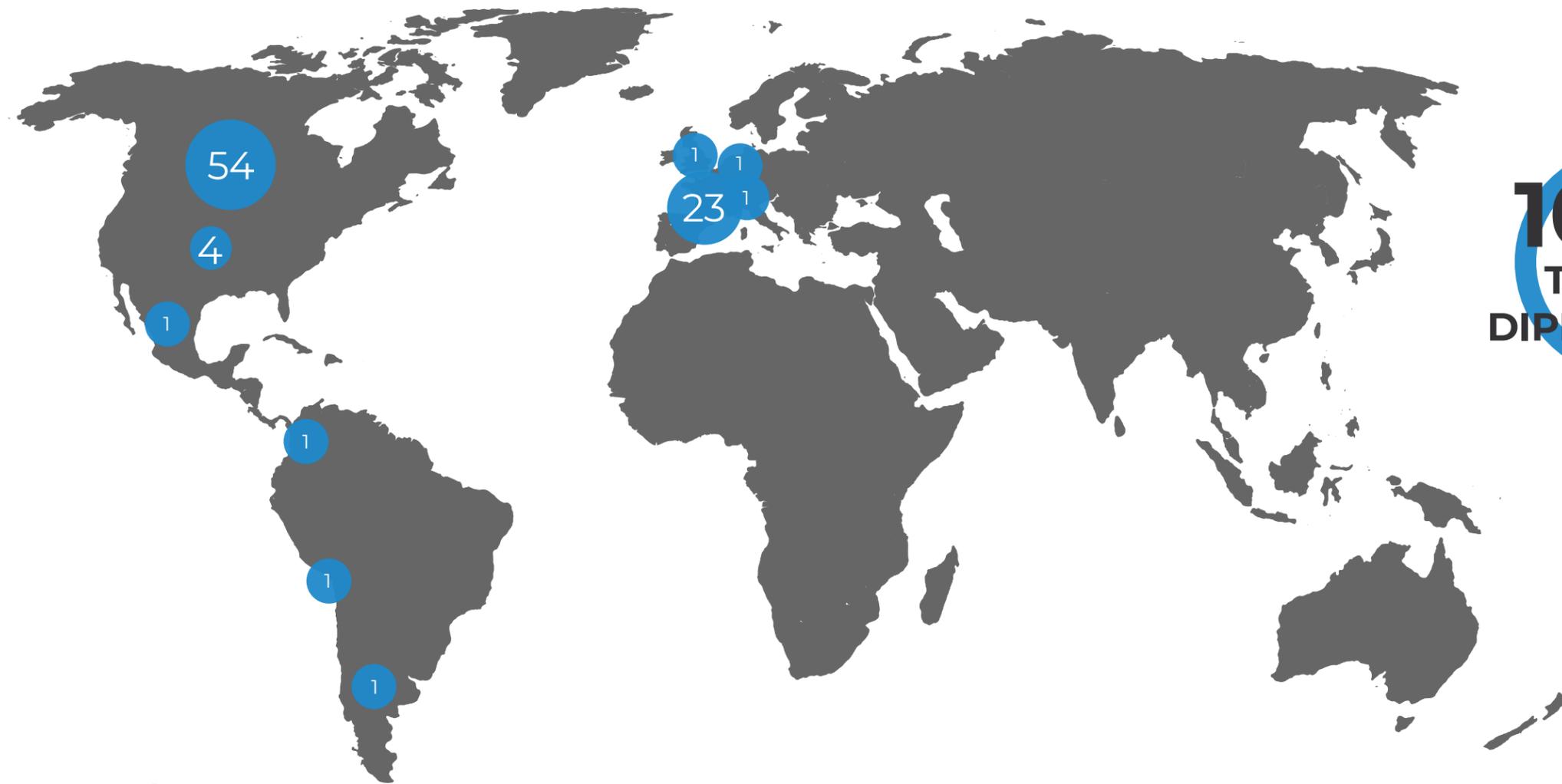
Le financement privé représente 54% du financement total de l'ECQ.

2019
une année de
changements

Un achalandage important

3 502 personnes se sont inscrites aux divers programmes de l'ECQ (dont 88 en formation professionnelle) et 14 859 aux activités d'initiation du secteur récréatif. Si l'on ajoute les 18 959 participants (professionnels et spectateurs) aux différentes productions publiques de l'ECQ, le grand nombre de personnes ayant bénéficié de la présence de l'ECQ à Québec met en relief l'importance de son rôle dans la communauté et dans le développement de la discipline.

1 747 051 \$
revenus
autonomes



100%
TAUX DE
DIPLOMATION

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CALIBRE INTERNATIONAL

Statistiques de fréquentation du secteur de la formation professionnelle

	2017- 2018	2018- 2019	2018- 2020
Cirque-études - CES	22	21	25
Préparation à la formation supérieure	15	12	10
Diplôme d'études collégiales - DEC (postsecondaire)	44	46	39
Diplôme d'études supérieures - DEE	14	17	14
Stages été	40	40	59
TOTAL	135	136	128

Plus de 67% des candidats pour la rentrée d'automne 2019 venaient de l'international: France (23), États-Unis (4), Mexique (1), Suisse (1), Colombie (1), Chili (1), Argentine (1), Belgique (1), Angleterre (1) et 54 venaient du Canada.

En tout, 148 personnes en provenance de plus de 18 pays ont passé une audition pour l'année 2019-2020, dont 72 pour le DEC et 56 pour le DEE (20 personnes ont passé des auditions pour faire partie du cirque-études secondaire)

88 étudiants ont fréquenté les divers programmes de l'ECQ pour l'année scolaire 2019-2020, auxquels s'ajoutent 59 stagiaires.

En continuité avec l'action entreprise l'année précédente, des professeurs de l'ECQ sont allés Waux Îles de la Madeleine pour soutenir le développement de l'École préparatoire de cirque des Îles, située à l'Étang-du-Nord.



PROMOTION 2019

L'École de cirque forme chaque année de nombreux artistes professionnels qui travaillent dans des cirques québécois, canadiens, américains et européens, et qui sont invités régulièrement dans les plus grands festivals à travers le monde.

Les 22 finissants pour l'année scolaire 2018-2019 provenaient du Québec (10), de France (5), d'Argentine (1), des États-Unis (4), du Mexique (1) et du Canada hors Québec (Colombie-Britannique) (1). Le taux de diplomation a été de 100%.

Sur la photo de haut en bas: Cameron Clarke, Augustin Thériault, Pasha Murayev, Gian Nardin, Cami Lepage-Acosta, Teddy Nardin, Benjamin Huey, Jacob Grégoire, Aurèle Ortlieb, Santiago Esviza, Nancy Luna Gutierrez, Thibault Macé, Amélie Bolduc, Anna Soltys-Morse, Alicia Beaudoin, Brian Thibodeau, Samuelle McGowan, Josiane Éthier, Liza Bernier, Valérie Bédard, Claire Hopson et Cléa Périon.

RAYONNEMENT HORS QUÉBEC

L'École de cirque de Québec n'est pas seulement active dans le secteur des arts du cirque dans sa ville, mais aussi à travers la province de Québec, ailleurs au Canada et à l'international.

En 2019 l'ECQ :

- . est devenu membre de l'Association des écoles supérieures d'art du Québec (ADESAQ) et le directeur général siège sur son conseil d'administration ;
- . continue à participer comme membre du comité de pilotage pour le développement de la filière de formation loisir et préparatoire en arts du cirque et travaille en collaboration avec l'École nationale des arts du cirque, l'École de cirque de Verdun, l'École des Îles, l'École de cirque Horizon Soleil et EnPiste, regroupement national des arts du cirque. Ce projet a reçu une subvention d'un million de dollars sur quatre ans afin d'élaborer une stratégie qui peut rendre l'accès aux arts de cirque plus facile aux jeunes en école primaire ou secondaire ;
- . siège sur le conseil d'administration d'EnPiste et le directeur général est vice-président de cette organisation ;
- . a été présente à la deuxième édition du Festival de cirque contemporain à St-Jean de Terre-Neuve en septembre 2019. Le directeur général de l'ECQ était médiateur lors d'une table ronde sur la diffusion des spectacles de cirque au Canada ;
- . a reçu deux subventions pour les projets internationaux suivants: un projet de deux ans, avec la France, sur l'échange d'expertise et un autre projet de deux ans avec la Wallonie-Bruxelles sur les échanges pédagogiques au niveau supérieur ;
- . a offert deux opportunités de formation aux coordonnatrices de la formation supérieure dans le cadre des formations organisées par la Fédération européenne des écoles de cirque (FEDEC). Ces formations sur la gestion du processus de création chez l'étudiant en formation supérieure ont eu lieu à Rotterdam (NL), en mai 2019 et au Festival CIRCA à Auch (FR) en octobre 2019 ;
- . a aussi continué à contribuer au développement des arts du cirque dans le monde par sa présence au sein du conseil d'administration de la FEDEC. La fédération travaille sur la mobilité des étudiants, la formation continue des enseignants et le soutien aux directeurs pédagogiques. Ses derniers regroupements ont eu lieu à Berlin (D), à Bruxelles (B), à Auch (F).

Il est important, dans l'ère des communications rapides et le réseautage, que l'École de cirque de Québec se trouve dans les endroits où les discussions importantes pour la discipline ont lieu et qu'elle profite de ces échanges rassembleurs, générateurs de meilleures pratiques et d'inspiration.





RÉVISION DU PROGRAMME DEC

En 2017, le Service de formation supérieure a procédé au « bilan de mise en œuvre » du programme DEC en Arts du cirque.

Cette démarche est une étape essentielle dans l'évolution d'un programme qualifiant, car elle permet aux responsables du programme d'ajuster le contenu du diplôme suite aux cinq ans d'expérience depuis son implémentation. Elle est aussi nécessaire, car l'écriture d'un programme est un exercice théorique et les bonnes intentions sont parfois bousculées par la réalité de la vie sur le plancher. Le bilan de mise en œuvre sert à rendre cohérent ce qu'est écrit avec ce qu'est fait dans une formation.

Le travail, mené avec la conseillère pédagogique du CEGEP responsable de notre programme, Mme Claudia Fortin, a pris 18 mois et a nécessité l'investissement d'une douzaine de participants. Nous avons été rassurés de constater que les grandes lignes de la formation sont toujours pertinentes, mais il nous a fallu travailler longuement sur une modification du vocabulaire utilisé dans le document, puisqu'il comportait un fort contenu sportif et nous avions le désir de l'adapter pour qu'il reflète mieux notre préoccupation artistique en ce qui concerne la formation.

Par exemple, les jeunes en formation sont des « étudiants », et non des « sportifs ». Les intervenants sont des « profs » ou des « enseignants » plutôt que des « coaches ». Notre lieu est une « école » et un vocabulaire pédagogique doit s'appliquer plutôt qu'un vocabulaire gymnique.

Les modifications sont mises en place graduellement depuis septembre 2018. L'intégration sera complète à partir de septembre 2020.

SOUTIEN AUX ARTISTES PROFESSIONNELS

L'ouverture de la salle Le Diamant en 2019, nouveau joueur en diffusion des arts du cirque à Québec, galvanise le milieu et participe à un intérêt renouvelé envers le cirque contemporain. Les professionnels, artistes comme créateurs, ont maintenant accès à une salle pouvant accueillir des œuvres contemporaines circassiennes internationales et locales.

L'expertise de la nouvelle directrice générale adjointe permet de structurer une offre concrète au secteur professionnel, ne se limitant point aux espaces d'entraînement, bien qu'à ce niveau l'agrandissement pourra répondre à une demande en croissance. Le soutien s'articulera également sous forme de services-conseils en production, financement, et placement.

ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES FINISSANTS

En 2019, le Festival Jours de Cirque a permis à la compagnie *A Tempo* de présenter devant public les premières représentations de sa nouvelle création *Camping*. Par la suite, ce spectacle, qui regroupe principalement des artistes issus de l'ECQ, a été présenté à travers le Québec ainsi qu'à l'international (Chine et Allemagne).

À nouveau, la production du Cabaret de Noël a permis d'offrir à une dizaine d'artistes de Québec, la plupart d'anciens étudiants de l'ECQ, de participer à un événement haut de gamme.

De plus, l'ECQ accueille chaque année l'évènement TurboFest, l'un des festivals de jonglerie les plus renommés en Amérique du Nord. Ce festival a été fondé par des étudiants de l'ECQ et contribue à l'essor de la discipline dans la région.

En soutien au développement du cirque à Québec, l'ECQ est aussi gestionnaire de la mesure Première Ovation Cirque, programme offert dans le cadre de l'Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec. Ce programme permet de jeunes artistes d'obtenir un soutien financier afin de faciliter le démarrage de leur carrière.

En 2019, l'ECQ a accueilli deux ateliers de formation continue de l'organisme En Piste, Regroupement national des arts du cirque : gréage et accrochage et aériens.

Par ces interventions, l'ECQ s'inscrit activement dans l'écologie de la discipline tout en facilitant l'insertion de ses anciens étudiants au marché du travail.

UN SECTEUR RÉCRÉATIF DYNAMIQUE



Stabilisation de la clientèle et rayonnement

Grâce à une évaluation rigoureuse des services offerts à la population, de même qu'une à une promotion constante des activités, la fréquentation du secteur récréatif a connu une hausse. Rappelons qu'avant 2017, le secteur récréatif faisait face à une baisse de fréquentation aux activités de son programme régulier, baisse remarquée dans l'ensemble des organismes récréatifs de la région depuis quelques années.

Devant l'incertitude présente dans le réseau éducatif quant aux activités admissibles ou non au soutien financier des écoles, mais surtout dû à un manque criant de personnel pouvant animer les activités, les activités d'initiation ont connu une baisse de fréquentation significative.

Le programme régulier

En 2019, 3 414 personnes se sont inscrites à son programme régulier d'activités récréatives, dont 2 358 enfants, 410 adolescents et 646 adultes.

Les activités d'initiation (Allons au cirque, fête d'enfants, dépouillement d'arbre de Noël) ont rejoint 14 859 participants durant cette même période.

Le programme régulier est réparti sur 32 semaines. À chacune des 3 sessions du programme régulier, le secteur récréatif a offert 115 cours, soit 345 cours par année pour un total de 6 300 heures. Les cours s'adressent aux enfants (69% de la clientèle), aux adolescents (12%) et aux adultes (19%). Les disciplines enseignées sont l'acrobatie au sol, le monocycle, le fil de fer, les aériens, le trapèze volant, la jonglerie, le trampoline, etc. Pendant la période estivale, des camps de jour étaient offerts pour les 6 à 12 ans ainsi que des camps de trapèze volant et de trampoline pour les adolescents.

Statistiques de fréquentation

	2017	2018	2019
Inscriptions au programme de loisirs (hiver, printemps et automne)	2901	2986	3414
Camps d'été internes	355	406	441
Allons au cirque	23 163	21 996	17 551
TOTAL	26 419	25 388	21 406

Camps d'été

La participation aux camps d'été du secteur récréatif est en hausse constante. En 2019, elle est passée de 406 à 441, soit une hausse de 8%. L'ECQ collabore aussi avec d'autres camps d'été pour recevoir des enfants désireux de s'initier au cirque.

Allons au cirque

En 2019, 14 859 jeunes ont participé aux ateliers « Allons au cirque », sans doute l'activité du secteur récréatif qui attire le plus de jeunes.

Activités gratuites

La journée porte ouverte aux gens du quartier pour l'Halloween a attiré plus de 350 personnes.



3 414

inscrits au programme régulier
d'activités récréatives

6 300

heures de cours
récréatifs ont été
données pendant
l'année

21 406

participants à toutes
les activités récréatives
confondues

Fière porteuse des
droits de l'enfant

L'ECQ a contribué à nouveau
aux célébrations de la journée
les soulignant.

14 859

participants aux
ateliers d'initiation

30

enfants ayant des besoins
particuliers ont bénéficié
d'un accompagnement
personnalisé

CIRQUE ADAPTÉ

Programme d'intervention auprès des jeunes en difficulté

Depuis sa création, l'École utilise les forces de sa communauté pour intégrer des jeunes qui, pour différentes raisons, n'ont pas accès aux arts et à la culture (pauvreté, isolement, faible niveau de scolarité, chômage, problèmes de santé mentale, situation de handicap ou difficulté d'intégration à la suite d'une immigration). Elle contribue ainsi de façon importante au volet communautaire inscrit dans sa mission.

Des activités bien ancrées dans leur milieu

Le secteur récréatif de l'ECQ a rayonné plus que jamais sur l'ensemble du territoire. En plus du programme d'intervention auprès des jeunes en difficulté, l'ECQ a participé à plusieurs fêtes de quartier à l'été 2019 avec des ateliers de cirque grand public. L'ECQ offre aussi des activités faisant office de cours d'éducation physique aux enfants qui font l'école à la maison.

Projet porté par l'École de cirque de Québec

Intégration aux cours réguliers

Plus de 30 enfants ayant des besoins particuliers ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.

Projets en collaboration avec le milieu

Partenaire : Fondation du centre Jeunesse de Québec

Clientèle rencontrant des problématiques diverses (retards de développement social ou physique)

En 2019, vingt-cinq (25) enfants de 2 à 5 ans ont participé à des ateliers de stimulation, de découverte et d'exploration.

Partenaire : École Quatre-Saisons

Autisme et maladie mentale

Une vingtaine de jeunes autistes ont participé aux ateliers de cirque en 2019.

Partenaires : La Fondation Dufresne-Gauthier, écoles primaires La Grande-Hermine et Saint-Fidèle.

Aide aux devoirs et accompagnement pour les enfants ayant des besoins particuliers

En 2019, 24 jeunes ayant des problèmes d'apprentissage et de comportement ont pu avoir accès à un programme conjuguant aide au devoir et pratique du cirque, et 12 jeunes ont été intégrés aux cours réguliers avec le soutien d'un accompagnateur.

Partenaire : Accès-Loisirs, Ville de Québec

Accessibilité aux activités

L'ECQ a accueilli quarante-neuf jeunes issus de familles défavorisées qui ont pu participer sans frais aux cours réguliers.

FESTIVAL JOURS DE CIRQUE

Du 21 mai au 9 juin 2019, L'ECQ a tenu la 16^e édition du Festival Jours de Cirque, au même moment que Limoilou en musique et le Grand Bazar du Vieux-Limoilou. Cette synergie a permis de rassembler plus de 17551 spectateurs lors des 89 activités offertes, dont 12 heures d'ateliers.

Pour faciliter la communication et la compréhension de l'évènement, « Jours de Cirque » a été renommé « Festival Jours de Cirque » l'année dernière et regroupe toute une série d'activités de différents ordres. Le point culminant a lieu lors de la dernière fin de semaine. Le Week-end tout en cirque a connu en 2019 un record d'achalandage avec 13 430 participants.

Fidèle à la dimension humaine de l'évènement et à la valorisation de la proximité entre le public et les artistes, le festival incite le public à participer activement aux différents ateliers proposés.

Comme c'est le cas depuis 2015, des animations itinérantes, appelées Zoom Cirque, ont été présentées dans différents lieux de la Ville de Québec, dans l'optique d'aller à la rencontre du public. Dix représentations ont eu lieu en milieu scolaire de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, soit deux de plus qu'en 2018. En plus des lieux déjà exploités par le passé (Place d'Youville, Place de l'Université et Place Limouloise), des représentations ont été ajoutées par des collaborations avec le Quartier Montcalm – Quartier des arts et le Musée de la civilisation lors des dimanches gratuits du musée.

Cette activité permet aux artistes en devenir d'aller vers de nouveaux publics, d'entrer en relation avec les gens et de se structurer comme artistes dans une démarche de promotion, de développement de public et de médiation culturelle.

Les participants du secteur récréatif ont occupé la scène du Festival Jours de Cirque installée dans l'ancienne église Saint-Esprit pour 7 représentations inoubliables du spectacle HOMBRE. 871 personnes se sont succédé sur la scène en trois jours.



Les ateliers de motricité pour les enfants en bas âges offerts par Initiative 1,2,3 Go! Limoilou ainsi que la présentation de spectacles pour les jeunes enfants ont eu un pouvoir d'attraction important.

43 étudiants de la formation professionnelle se sont partagé le plateau de « Catastrophe Ultraviolette ». La mise en scène a été assurée par Maxime Perron. Ces spectacles font partie intégrante de leur formation.

L'évènement a bénéficié du soutien de nombreux partenaires et organismes :

- . Initiative 1,2,3 Go! Limoilou a offert pour une huitième année les ateliers de motricité pour les tout petits ;
- . TVA, Journal de Québec et MonLimoilou.com ont contribué comme partenaires médias et soutien aux communications ;
- . Solotech et la Ville de Québec ont offert un soutien à la réalisation technique ;
- . Limoilou en Vrac a assuré la collaboration entre les trois autres évènements du week-end ;
- . Le groupe Restos Plaisirs a contribué sous forme de commandites.

Sans oublier les nombreux bénévoles.

L'édition 2019 en chiffres

- . Spectateurs : 17 551
- . Entrées payantes : 4 121
- . Assistance aux activités gratuites : 13430
- . Budget : 302 272 \$
- . Activités au total : 89
- . Participants des loisirs sur scène : 871
- . Artistes professionnels au programme : 45
- . Représentations en salle : 12
- . Animations urbaines : 42
- . Animations et spectacles extérieurs : 34
- . Heures d'atelier : 12

17 551
spectateurs

89
Activités

Bénévoles
161



CABARET DE NOËL

Le cabaret de Noël, une vitrine exceptionnelle dans la communauté d'affaires

Le cabaret de Noël a attiré plus de 1 396 personnes, avec un taux d'occupation enviable de 98%. Les entreprises de la région représentent plus de 86% de l'assistance, ce qui permet de développer des lieux avec la communauté d'affaires tout en faisant connaître l'ÉCQ à un grand éventail de clientèles.

12 artistes professionnels, 4 concepteurs et une vingtaine de techniciens ont participé à la production de ce spectacle.

BAL MASQUÉ

Depuis 2017, l'ÉCQ organise un bal masqué visant à financer les projets spéciaux de l'École de cirque. On y retrouve un encaissement silencieux, des prestations de cirque et une soirée dansante avec DJ.

En 2019, plus de 340 personnes y ont participé et l'événement a récolté 18 000\$.

École de cirque de Québec
États financiers
au 31 décembre 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 15
Annexe	16

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7
T 418 647-3151

Aux administrateurs de
École de cirque de Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme École de cirque de Québec (ci-après l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point – Informations comparatives auditées par un prédécesseur

Les états financiers de l'organisme pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 ont été audités par un autre auditeur, qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 1er mai 2019.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*¹

Québec
Le 22 avril 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A116964

École de cirque de Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
Produits		
Subvention de la Ville de Québec	225 000	251 000
Subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MESS)	1 145 653	1 230 414
Subvention du ministère de la Culture et des Communications	295 872	237 257
Autres subventions – intérêts	77 792	89 555
Autres subventions – opérations	61 050	65 515
Activités de production	260 573	252 017
Commandites et dons	52 571	53 191
Inscriptions	861 293	894 510
Location	14 180	18 117
Projets spéciaux	11 247	35 943
Services	536 521	517 353
Ventes de matériel	10 666	12 067
Autres	22 314	20 722
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	248 952	248 952
	<u>3 823 684</u>	<u>3 926 613</u>
Charges		
Autres frais de fonctionnement (annexe A)	2 716 544	2 679 825
Salaires, charges sociales et services de formation	919 950	958 236
Intérêts sur la dette à long terme	132 301	141 612
	<u>3 768 795</u>	<u>3 779 673</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>54 889</u>	<u>146 940</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

École de cirque de Québec

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	2 019			2018
	Investi en immobilisations corporelles	Affecté	Non affecté	Total
Solde au début	69 776	252 070	146 670	468 516
Excédent (insuffisance) des produits par rapports aux charges	(127 598)		182 487	54 889
Investissement net en immobilisations corporelles	98 750		(98 750)	146 940
Affectation à des investissements futurs	250 000		(250 000)	
Solde à la fin	<u>290 928</u>	<u>252 070</u>	<u>(19 593)</u>	<u>523 405</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

École de cirque de Québec

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	54 889	146 940
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	376 550	362 197
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(248 952)	(248 952)
Intérêts effectifs sur un effet à payer	9 137	10 592
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 4)	112 800	(89 880)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>304 424</u>	<u>180 897</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette de l'avance à la Fondation de l'école de cirque de Québec		(21 237)
Immobilisations corporelles	(37 064)	(73 666)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(37 064)</u>	<u>(94 903)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des subventions à recevoir	290 698	275 579
Remboursements d'emprunts	(407 934)	(413 497)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(117 236)</u>	<u>(137 918)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	150 124	(51 924)
Encaisse au début	1 073 593	1 125 517
Encaisse à la fin	<u>1 223 717</u>	<u>1 073 593</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

École de cirque de Québec

Situation financière

au 31 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	1 223 717	1 073 593
Dépôts à terme	100 000	100 000
Comptes clients et autres créances (note 5)	92 521	129 719
Tranche des subventions à recevoir échéant au cours du prochain exercice	306 569	290 363
Stocks	21 881	22 810
Frais payés d'avance	40 126	30 984
	<u>1 784 814</u>	<u>1 647 469</u>
Long terme		
Subventions à recevoir (note 6)	1 295 285	1 602 189
Immobilisations corporelles (note 7)	4 451 973	4 791 459
	<u>7 532 072</u>	<u>8 041 117</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	387 979	306 505
Produits reportés	510 875	499 685
Subventions reportées (note 10)	43 928	52 777
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	412 934	427 548
	<u>1 355 716</u>	<u>1 286 515</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	3 867 425	4 116 377
Dette à long terme (note 12)	1 785 526	2 169 709
	<u>7 008 667</u>	<u>7 572 601</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	290 928	69 776
Affecté (note 14)	252 070	252 070
Non affecté	(19 593)	146 670
	<u>523 405</u>	<u>468 516</u>
	<u>7 532 072</u>	<u>8 041 117</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour but d'organiser, pour les jeunes et les adultes, des activités, des compétitions et des spectacles, ainsi que d'offrir des cours et des ateliers se rapportant aux arts du cirque. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Le 1er janvier 2019, l'organisme a appliqué le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif », de la partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles. Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits de services, d'inscriptions, de spectacles, d'activités de production, de location et de ventes de matériel sont constatés lorsque les services ont été fournis ou que l'activité a eu lieu, à la condition que leur recouvrement soit raisonnablement assuré.

Les produits reportés représentent des produits d'inscriptions qui ne sont pas encore gagnés et dont les charges afférentes seront engagées dans l'exercice subséquent.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués conformément aux recommandations du chapitre 3840, « Opérations entre apparentés ».

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction et tout ajustement résultant de l'évaluation initiale à la juste valeur d'un emprunt à long terme sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'emprunt correspondant. L'amortissement est inclus dans les frais d'intérêt sur la dette à long terme.

L'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

École de cirque de Québec
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2019

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Bâtiment	20 ans et 40 ans
Équipement	3 ans et 5 ans
Équipement informatique	5 ans
Mobilier, agencements et matériel roulant	10 ans

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis selon la même méthode et les mêmes périodes que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprise.

4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments de fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	37 198	(26 585)
Stocks	929	(6 054)
Frais payés d'avance	(9 142)	10 463
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	81 474	(98 293)
Produits reportés	11 190	55 590
Subventions reportées	(8 849)	(25 001)
	<u>112 800</u>	<u>(89 880)</u>

5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes clients	88 779	110 797
Avance à la Fondation de l'école de cirque de Québec, sans intérêt	6 617	21 237
Avance à des étudiants, sans intérêt	4 143	4 703
	<u>99 539</u>	<u>136 737</u>
Provision pour créances douteuses	7 018	7 018
	<u>92 521</u>	<u>129 719</u>

École de cirque de Québec
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2019

6 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Subvention à recevoir, 4,45 %, encaissable par versements semestriels de 35 949 \$, capital et intérêts, échéant en février 2023	230 596	290 231
Subventions à recevoir, de 5,71 % à 6,73 %, encaissables par versements annuels variant de 90 367 \$ à 128 147 \$, échéant d'avril 2021 à octobre 2021	399 627	582 459
Subvention à recevoir, 4,10 %, encaissable par versements semestriels de 44 777 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2024	971 631	1 019 862
	<u>1 601 854</u>	<u>1 892 552</u>
Tranche échéant au cours du prochain exercice	306 569	290 363
	<u>1 295 285</u>	<u>1 602 189</u>

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	20 000		20 000	20 000
Bâtiment	7 935 948	3 647 981	4 287 967	4 561 039
Équipement	512 645	426 643	86 002	147 434
Équipement informatique	75 231	61 928	13 303	11 085
Mobilier et agencements	96 203	87 228	8 975	10 871
Matériel roulant	52 991	17 265	35 726	41 030
	<u>8 693 018</u>	<u>4 241 045</u>	<u>4 451 973</u>	<u>4 791 459</u>

8 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 50 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 4,25 % (8,20 %) et est renégociable annuellement. Les créances et les stocks sont affectés à la garantie de cet emprunt.

9 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	124 477	90 350
Taxes à la consommation à payer	12 585	11 196
Sommes à remettre en vertu de l'entente Première Ovation	32 189	35 061
Salaires et vacances à payer	218 728	169 898
	<u>387 979</u>	<u>306 505</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 80 108 \$ au 31 décembre 2019 (37 222 \$ au 31 décembre 2018).

École de cirque de Québec
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2019

10 - SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique ainsi qu'à un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Solde au début	52 777	77 778
Montants constatés dans les produits	(295 872)	(237 257)
Montants reçus au cours de l'exercice	<u>287 023</u>	<u>212 256</u>
Solde à la fin	<u>43 928</u>	<u>52 777</u>

11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition du bâtiment, du matériel, du mobilier, des agencements et de l'équipement informatique. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Solde au début	4 116 377	4 365 329
Montants constatés dans les produits	(248 952)	(248 952)
Solde à la fin	<u>3 867 425</u>	<u>4 116 377</u>

École de cirque de Québec
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2019

12 - DETTE À LONG TERME

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Effet à payer, garanti par l'universalité des biens, 5,17 %, remboursable par versements mensuels de 1 755 \$, capital et intérêts, échéant en février 2027 (a)	543 621	605 299
Effet à payer, garanti par une subvention à recevoir et par l'universalité des biens, 4,1 %, remboursable par versements semestriels de 44 777 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2034 (a)	971 631	1 019 862
Effet à payer, garanti par une subvention à recevoir ainsi que par un bâtiment, 4,45 %, remboursable par versements semestriels de 35 949 \$, capital et intérêts, échéant en février 2023	230 596	290 237
Effet à payer, garanti par une subvention à recevoir et par l'universalité des biens, 5,71 %, remboursable par versements annuels de 128 147 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2021 (a)	235 283	343 799
Effet à payer, garanti par une subvention à recevoir ainsi que par un bâtiment, 6,73 %, remboursable par versements annuels de 90 367 \$, capital et intérêts, échéant en avril 2021 (a)	164 344	238 661
Effet à payer au MEES par l'intermédiaire du Centre de formation et de consultation en métiers d'art (CFCMA), sans intérêt (taux effectif de 4,771 %), remboursable par versements trimestriels de 7 000 \$ plus, aux mêmes dates, 25 % de 75 % de l'excédent des produits sur les charges constaté à l'état des résultats au 31 décembre de l'exercice précédent, échéant en janvier 2025	52 985	99 399
	<u>2 198 460</u>	<u>2 597 257</u>
Tranche échéant à moins de un an	412 934	427 548
	<u>1 785 526</u>	<u>2 169 709</u>

(a) En vertu de la convention de crédit, l'organisme doit respecter un ratio financier. Au 31 décembre 2019, l'organisme respecte ce ratio.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 412 934 \$ en 2020, à 403 640 \$ en 2021, à 194 452 \$ en 2022, à 167 553 \$ en 2023 et à 138 831 \$ en 2024.

13 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme est apparenté à la Fondation de l'École de cirque de Québec puisqu'il a un intérêt économique dans cette dernière. Cette fondation a pour objectifs de venir en aide aux étudiants ne pouvant acquitter leurs frais d'inscription et d'assurer l'entretien du bâtiment. Elle est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est considérée comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Il n'y a eu aucune transaction avec la Fondation de l'École de cirque de Québec au cours de l'exercice.

École de cirque de Québec
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2019

14 - AFFECTATION GREVANT L'ACTIF NET

L'actif net est affecté à des fins de rénovations majeures et de charges imprévisibles. L'Organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'une affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

15 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les subventions à recevoir et la majorité de la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

16 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Après la fin d'exercice, l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures. L'organisme a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. Cependant, il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements pour le moment.

École de cirque de Québec
Annexe
 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	ANNEXE A	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
Salaires et charges sociales	1 647 460	1 572 746
Entretien et réparations du matériel	26 409	31 359
Achat de matériel	16 470	20 743
Assurances	26 061	25 785
Énergie	73 401	75 359
Créances douteuses (recouvrées)	175	(11 282)
Entretien des immeubles	35 171	51 886
Fournitures de bureau et impression	38 016	33 941
Frais bancaires et frais de cartes de crédit	46 129	43 692
Frais de production	227 238	241 034
Honoraires des artistes et des entraîneurs		7 794
Voyages et représentation	52 468	60 473
Charges locatives	11 335	9 153
Publicité et promotion	23 641	26 046
Honoraires professionnels	75 613	85 597
Taxes et permis	6 432	5 921
Taxes foncières	23 625	22 275
Télécommunications	10 350	15 106
Amortissement des immobilisations corporelles	376 550	362 197
	<u>2 716 544</u>	<u>2 679 825</u>



ÉCOLE DE CIRQUE DE QUÉBEC

Rapport annuel 2019



Crédits photos: Emmanuel Burriel, Nicolas Hallet & Sébastien Durocher